

Annexe IA - Document de notification

1. Exportateur - Notifiant N° d'enregistrement: : Nom: Adresse: Personne à contacter: Tél: Fax: E-mail		3. N° de notification: MC Notification concernant A.(i) Transfert unique: <input type="checkbox"/> (ii) Transferts multiples: <input type="checkbox"/> B.(i) Élimination (1): <input type="checkbox"/> (ii) Valorisation: <input type="checkbox"/> C. Installation de valorisation bénéficiant d'un consentement préalable (2;3) Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
2. Importateur - Destinataire N° d'enregistrement: Nom: Adresse: Personne à contacter: Tél: Fax: E-mail:		4. Nombre total de transferts prévus: 5. Quantité totale prévue (4): Tonnes (Mg): m ³ :	
8. Transporteur(s) prévu(s) N° d'enregistrement: Nom (7): Adresse: Personne à contacter: Tél: Fax: E-mail: Moyen de transport (5):		6. Période prévue pour le(s) transfert(s) (4): Premier départ: Dernier départ: 7. Type(s) de conditionnement(5): Prescriptions spéciales de manutention (6): Oui: <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
9. Producteur(s) des déchets (1;7;8) N° d'enregistrement: Nom: Adresse: Personne à contacter: Tél: Fax: E-mail: Lieu et procédé de production (6)		11. Opération(s) d'élimination/de valorisation(2) Code D/Code R (5) : Technique utilisée (6): Motif de l'exportation (1;6):	
10. Installation d'élimination (2): <input type="checkbox"/> Ou installation de valorisation (2): <input type="checkbox"/> N° d'enregistrement: Nom: Adresse: Personne à contacter Tél: Fax: E-mail: Lieu effectif de l'élimination/de la valorisation		12. Dénomination et composition des déchets (6): 13. Caractéristiques physiques (5): 14. Identification des déchets (indiquer les codes correspondants) (i) Convention de Bâle - annexe VIII (ou IX d'il y a lieu): (ii) Code OCDE (si différent de (i)): (iii) Liste des déchets de la CE: (iv) Code national dans le pays d'exportation: (v) Code national dans le pays d'importation: (vi) Autre (préciser): (vii) Code Y : (viii) Code H (5): (ix) Classe ONU (5): (x) N° d'identification ONU: (xi) Dénomination ONU: (xii) Code(s) des douane(s)(SH):	
15. (a) Pays/États concernés (b) numéro de code des autorités compétentes s'il y a lieu (c) points précis d'entrée ou de sortie (point de passage frontalier ou port)			
État d'exportation/d'expédition		État(s) de transit (entrée et sortie)	
(a)			
(b)			
(c)			
16. Bureaux de douane d'entrée et/ou de sortie et/ou d'exportation (Communauté européenne): Entrée: Sortie: Exportation:			
17. Déclaration de l'exportateur / du notifiant / du producteur (1): Je soussigné certifie que les renseignements indiqués sont exacts et établis de bonne foi. Je certifie également que les obligations contractuelles écrites prévues par la réglementation ont été remplies et que le mouvement transfrontière est ou sera couvert par toutes les assurances ou garanties financières éventuellement requises.			
Nom de l'exportateur/notifiant: Signature: Date:			18. Nombre d'annexes jointes:
Nom du producteur: Signature: Date:			
RÉSERVÉ AUX AUTORITÉS COMPÉTENTES			
19. Accusé de réception délivré par l'autorité compétente des pays d'importation - de destination / de transit (1) / d'exportation - d'expédition (9): Pays: Notification reçue le: Accusé de réception transmis le: Nom de l'autorité compétente: Cachet et/ou signature:		20. Consentement écrit (1;8) au mouvement accordé par l'autorité compétente de (pays): Consentement accordé le: Consentement valable du: au: Conditions particulières: non: <input type="checkbox"/> si oui, voir case 21 (6): <input type="checkbox"/> Nom de l'autorité compétente: Cachet et/ou signature:	
21. Conditions particulières au consentement ou raisons de l'objection			
(1) Requis par la Convention de Bâle (2) En cas d'opération R12/R13 ou D13-D15, joindre aussi s'il y a lieu les renseignements correspondants sur la (les) installation(s) où seront effectuées les opérations ultérieures R1-R11 ou D1-D12 (3) À remplir pour les mouvements dans la zone OCDE et seulement pour les cas visés par B(ii)s (4) Joindre une liste détaillée en cas de transferts multiples		(5) Voir les codes dans la liste des abréviations et codes ci-jointe (6) Joindre les renseignements plus détaillés s'il y a lieu (7) Joindre une liste s'il y a plusieurs producteurs (8) Si la législation nationale l'exige (9) Le cas échéant dans le cadre de la décision de l'OCDE	

Liste des abréviations et codes utilisés dans le document de notification

OPÉRATIONS D'ÉLIMINATION (case 11)	
D1	Dépôt sur ou dans le sol (par exemple, mise en décharge, etc.)
D2	Traitement en milieu terrestre, (par exemple, biodégradation de déchets liquides ou de boues dans les sols, etc.)
D3	Injection en profondeur (par exemple, injection des déchets pompables dans des puits, des dômes de sel ou des failles géologiques naturelles, etc.)
D4	Lagunage, (par exemple, déversement de déchets liquides ou de boues dans des puits, des étangs ou des bassins, etc.)
D5	Mise en décharge spécialement aménagée, (par exemple, placement dans des alvéoles étanches séparées, recouvertes et séparées les unes des autres et de l'environnement, etc.)
D6	Rejet dans le milieu aquatique excepté les mers ou océans
D7	Rejets dans les mers ou océans, y compris enfouissement dans le sous-sol marin
D8	Traitement biologique non spécifié ailleurs sur cette liste, aboutissant à des composés ou à des mélanges qui sont éliminés selon l'un des procédés de cette liste
D9	Traitement physico-chimique non spécifié ailleurs sur cette liste, aboutissant à des composés ou à des mélanges qui sont éliminés selon l'un des procédés de cette liste (par exemple, évaporation, séchage, calcination, etc.)
D10	Incinération à terre
D11	Incinération en mer
D12	Stockage permanent, (par exemple, placement de conteneurs dans une mine, etc.)
D13	Mélange et regroupement préalablement à l'une des opérations de cette liste
D14	Reconditionnement préalablement à l'une des opérations de cette liste
D15	Stockage préalablement à l'une des opérations numérotées de la présente liste
OPÉRATIONS DE VALORISATION (case 11)	
R1	Utilisation comme combustible (autre que dans l'incinération directe) ou autre moyen de produire de l'énergie (Bâle/OCDE) / Utilisation principalement comme combustible ou autre moyen de produire de l'énergie (UE)
R2	Récupération ou régénération des solvants
R3	Recyclage ou récupération des substances organiques qui ne sont pas utilisées comme solvants
R4	Recyclage ou récupération des métaux ou des composés métalliques
R5	Recyclage ou récupération d'autres matières inorganiques
R6	Régénération des acides ou des bases
R7	Récupération des produits servant à capter des polluants
R8	Récupération des produits provenant de catalyseurs
R9	Régénération ou autres réemplois des huiles usées
R10	Épandage sur le sol au profit de l'agriculture ou de l'écologie
R11	Utilisation de matériaux résiduels obtenus à partir de l'une des opérations numérotées R1-R10
R12	Échange de déchets en vue de les soumettre à l'une quelconque des opérations numérotées R1-R11
R13	Stockage de matériaux en vue de les soumettre à l'une des opérations de la présente liste
TYPES DE CONDITIONNEMENT (case 7)	CODE H ET CLASSE ONU (case 14)
1. Fût métallique	Classe ONU Code H Caractéristiques
2. Tonneau en bois	1 H1 Matières explosives
3. Bidon (jerrycan)	3 H3 Matières liquides inflammables
4. Caisse	4.1 H4.1 Matières solides inflammables
5. Sac	4.2 H4.2 Matières spontanément inflammables
6. Emballage composite	4.3 H4.3 Matières qui, au contact de l'eau, émettent des gaz inflammables
7. Récipient à pression	5.1 H5.1 Matières comburantes
8. Récipient pour vrac	5.2 H5.2 Peroxides organiques
9. Autre (préciser)	6.1 H6.1 Matières toxiques (aiguës)
	6.2 H6.2 Matières infectieuses
	8 H8 Matières corrosives
	9 H10 Matières libérant des gaz toxiques au contact de l'air ou de l'eau
	9 H11 Matières toxiques (effets différés ou chroniques)
	9 H12 Matières écotoxiques
	9 H13 Matières susceptibles après élimination de donner lieu, par quelque moyen que ce soit, à une autre substance, par exemple un produit de lixiviation, qui possède l'une des caractéristiques énumérées ci-dessus
MOYENS DE TRANSPORT (case 8)	
R = Route	
T = Train/rail	
S = Mer	
A = Air	
W = Navigation intérieure	
CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES (case 13)	
1. Poudreux/pulvérulent	
2. Solide	
3. Pâteux/sirupeux	
4. Boueux	
5. Liquide	
6. Gazeux	
7. Autre (préciser)	

On trouvera davantage d'informations, notamment sur l'identification des déchets (case 14), c'est-à-dire sur les codes des déchets figurant aux annexes VIII et IX de la convention de Bâle, les codes OCDE et les codes Y, dans un manuel d'application/d'instructions disponible auprès de l'OCDE et du secrétariat de la convention de Bâle.

Le traitement informatique des données est effectué afin de faciliter le contrôle des données fournies et pour générer des statistiques. Les inscriptions sont obligatoires. A défaut des données, les transferts ne peuvent être autorisés. Les noms des destinataires ainsi que les quantités acceptées par ceux-ci seront publiés dans le rapport d'activité du Ministère de l'Environnement. Les personnes auprès desquelles des données nominatives sont collectées y ont un droit d'accès et de rectification.